

Règlement de la Maison du Plateau

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un **féminin et d'un masculin**.

1. Responsabilité

- La Maison du Plateau, située à l'adresse Les Charmilles 7, 2516 Lamboing, est sous la responsabilité de l'association Plateau Vivant, à l'exception des deux appartements loués pour but d'habitation à des locataires, ci-après nommés « locataires ». L'association loue ces espaces dédiés à la Maison du Plateau auprès de la Fondation Servir La Vie. Les espaces communs aux locataires et à l'association sont le vestibule, l'entrée depuis la route et le jardin potager. L'espace extérieur situé à l'est de la Maison est réservé aux locataires. La servitude de passage à la voisine est sous la responsabilité de la Fondation Servir la Vie.
- Les statuts de l'association et le présent règlement doivent être respectés par tous les utilisateurs de la Maison du Plateau. Ces deux documents peuvent être consultés en pied de page sur www.plateau-vivant.ch.
- Les membres sont collectivement **responsables** de la Maison. Chaque utilisateur de la Maison du Plateau est pleinement responsable de ses actes et de leurs conséquences. La responsabilité civile personnelle prévaut.

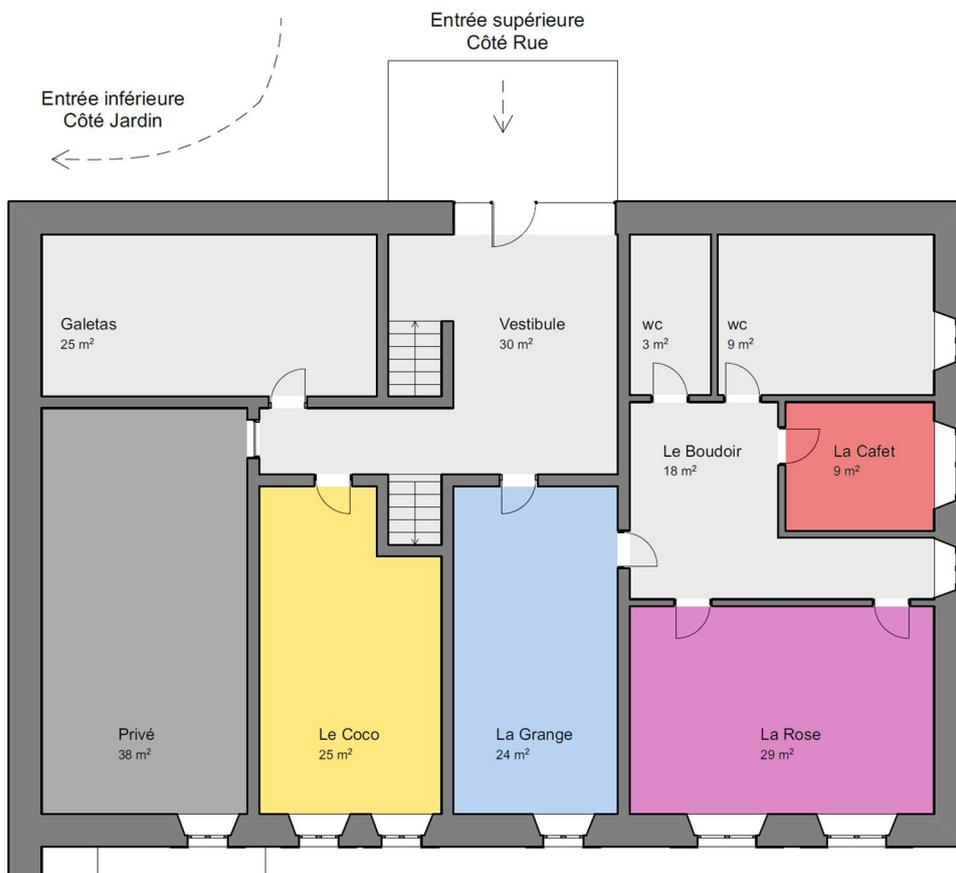
2. Espaces et accès

- **L'entrée principale** se fait par le Vestibule au rez supérieur. Les personnes à mobilité réduite peuvent utiliser l'entrée inférieure du Petit Garage.
- Des photos et informations plus détaillées relatives aux salles se trouvent sur le site www.plateau-vivant.ch/la-maison.
- Les utilisateurs utilisent le **parking public au nord de la Maison**. Le parking devant les garages est réservé aux personnes à **mobilité réduite** et à la décharge de matériel.
- Le **chemin qui passe devant les garages** doit rester dégagé en tout temps afin de laisser le passage libre à la voisine. Les places de parking à gauche de l'entrée sont réservées aux locataires de la Maison.

Plan Rez inférieur



Plan Rez supérieur



3. Utilisation de la maison

- La Maison est à disposition des **membres** de l'association Plateau Vivant. L'adhésion se fait sur www.plateau-vivant.ch/devenir-membre.
- Les **non-membres** s'acquittent d'un forfait journalier de 5 chf par adulte pour la participation solidaire aux charges de la Maison.
- Le **tutoiement** est naturellement appliqué. Le **respect mutuel** des utilisateurs et la **convivialité** sont de mise.
- **Heures d'ouverture** : 7 jours sur 7, 8h-22h. Horaire adapté en fonction des événements organisés dans la Maison par les membres de l'association.
- **Wifi** « Maison du Plateau », mot de passe : « PlateauVivant25 »

4. Gestion de la Maison

- La Maison est **autogérée** par ses utilisateurs. Elle fonctionne grâce à la précieuse contribution de chacun, qui est invité à **respecter** les lieux et les autres utilisateurs, ainsi qu'à **participer** au développement et à la vie de la Maison.
- Les **séances de gestion** de la Maison, ouvertes à chacun, ont lieu les 1ers lundis du mois de 18h15 à 21h au Foyer de la Maison. Bienvenue aux nouvelles idées. Un souper canadien est proposé librement durant ces séances. L'agenda et les procès-verbaux sont communiqués sur le **groupe Whatsapp** « **Maison du Plateau** ».
- Dans le **cahier de suivi** situé au vestibule et consulté à chaque séance de gestion, sont inscrites les remarques, observations et requêtes, ainsi que le matériel à remplacer et les propositions d'amélioration.
- Les **charges** imputables à la Maison sont financées par les cotisations de membre, les forfaits journaliers et les recettes des réservations de salles et les abos au Coworking.
- Le **Coco** est géré par les membres du Coworking et fermé à clef. Infos et contact : Daniel 079 199 67 02, www.plateau-vivant.ch/coco.
- La **Ressource** est gérée par les thérapeutes utilisateurs et fermée à clef. Infos et contact : Christelle 079 934 32 87, www.plateau-vivant.ch/ressource.

5. Respect du lieu

- Pas de **bruit** à l'extérieur après 22h. Fermeture des fenêtres après 22h. Bruit, dans le respect des locataires occupants les appartements de la Maison.
- Il est interdit de **fumer** à l'intérieur de la Maison. Les fumeurs ramassent leurs mégots s'ils fument à l'extérieur (attention au bruit après 22h).
- Il est interdit de consommer des **drogues** et produits illicites dans et sur la propriété de la Maison
- Il est interdit de **dormir** dans la Maison
- Les **chiens** sont autorisés. Leur maître ramasse et emmène les crottes.
- La **publicité** et les **annonces** sont à afficher dans le vestibule sur le tableau prévu à cet effet.
- **Aménagement, matériel et décoration** : Les espaces sont laissés tels qu'ils ont été trouvés. Responsable : Céline 079 950 99 45. Propositions d'adaptation et don de matériel par whatsapp.

6. Réservation de salles

- Chaque membre est invité à organiser des événements au sein de la Maison et peut, à cet effet, réserver une ou plusieurs salles. **Les réservations se font exclusivement sur le site www.plateau-vivant.ch/reserver**. Responsable : Alama 079 693 29 32
- Le membre souhaitant organiser un événement au nom de Plateau Vivant présente son idée en séance de gestion ou au responsable. Responsable : Céline 079 950 99 45

Conditions générales de réservation de la Maison

- Pour réserver la Maison, il est nécessaire de devenir **membre** de l'association Plateau Vivant.
- Le membre qui a réservé un espace dans la Maison pour l'organisation de son événement, appelé l'organisateur ci-après, s'engage à consulter et à respecter les **statuts** de l'association et le présent **règlement**.
- Les **espaces communs** (cuisine, wc, vestibule, cabane des enfants, boudoir, terrasse, jardin) sont partagés avec tous les utilisateurs de la Maison.

Conditions pour les réservations gratuites

- La réservation est gratuite pour les événements à **buts non lucratifs**.
- L'organisateur s'engage à informer les participants du **principe de financement solidaire aux charges de la Maison** (les participants sont/deviennent membres ou paient un forfait journalier de 5 CHF par adulte). Les participants peuvent se servir de boissons chaudes et sirops à disposition dans la cuisine.
- Si l'organisateur veut compenser lui-même le financement solidaire des participants, il procède à une réservation payante.

Conditions pour les réservations payantes

- La réservation est payante pour les événements à **buts lucratifs**. Les tarifs par salle et salle(s) additionnelle(s), indiqués entre parenthèses, sont les suivants :

à l'heure*	20 CHF (+10 CHF)
demi-journée ou soirée	50 CHF (+15 CHF)
journée	80 CHF (+20 CHF)
journée et soirée	90 CHF (+25 CHF)

* 15 min avant la réservation sont offertes pour la mise en place et 15 min après la réservation sont offertes pour les nettoyages. Si vous souhaitez faire valoir ces 2 fois 15 minutes.

- Rabais: 20% dès 11 réservations par trimestre payées en une fois.

7. Nettoyage et intendance

- Afin de garder propre et de limiter les nettoyages, il est recommandé d'enlever ses **chaussures** dans le vestibule et d'utiliser des pantoufles.
- Globalement il est attendu de chaque utilisateur un **contrôle** de la propreté des salles utilisées et d'un léger entretien en cas de nécessité. Tout utilisateur trouvant les salles dans un état non convenable est prié de l'annoncer dans le **cahier de suivi** situé au vestibule.
- Après chaque **réservation**, l'organisateur remet en état et nettoie les espaces utilisés, remplit la **Check liste** de nettoyages située dans le vestibule et emmène ses déchets s'ils sont conséquents.

- **Matériel de nettoyage et tri** : Aspirateurs et autres matériels se trouvent dans le réduit au rez inférieur et dans la cafet' du rez supérieur. Un spray, une éponge et du papier de ménage se trouvent dans chaque WC. Le tri des déchets se fait à la Cuisine et au Petit Garage. Responsable du tri du Petit Garage : André 076 764 82 01.
- **L'intendance** est assurée par un groupe de bénévoles qui assure l'entretien régulier des sanitaires, des sols, de la lessive, de la gestion des stocks (produits de nettoyage, d'entretien et d'hygiène). Responsable : Alama 079 693 29 32
- **Jardin** : la tonte du gazon est effectuée par les membres. Responsable du Jardin : Sigmund 076 495 26 98
- **Déneigement, salage et nettoyage des feuilles** du chemin piétons depuis la route jusqu'au vestibule est effectué par les locataires. Responsables : André 076 764 82 01 et Mitsuro 079 836 79 57

8. Consommations

- A la **cuisine** se trouvent des boissons chaudes et sirops à disposition des membres et utilisateurs avec forfait journalier
- Dans le **cellier**, se trouvent des consommations payantes (boissons et nourriture congelée) à acheter en service libre (paiement sur place au cellier - par twint ou cash).
- **Protection de la jeunesse** : mettre les produits de nettoyage et autres produits non consommables ainsi que l'alcool en hauteur ou sous clef. L'alcool est interdit aux jeunes en dessous de 16 ans. L'alcool fort est interdit en dessous de 18 ans.
- Responsable des stocks de boissons et nourriture : à définir.

9. Sécurité et problèmes

- Les **enfants** sont sous la responsabilité des parents, sauf si l'organisateur prend la responsabilité des enfants. Voir « protection de la jeunesse » sous point 8.
- Les **bougies et les lumières** doivent être éteintes en sortant d'une pièce. Chaque utilisateur des **foyers (feu de bois)** du Foyer et du Petit Salon est responsable de protéger les enfants et de sécuriser le lieu contre les incendies. Le bois à utiliser se situe dans le local technique au nord du Foyer.
- Les **extincteurs et les instructions en cas d'urgence** se trouvent dans le vestibule et à l'entrée sud au rez inférieur.
- Une **trousse de secours** se situe dans le vestibule.
- Tout **dégât** causé doit être annoncé à Valentin 079 699 42 18, puis être réparé ou remboursé par la personne concernée.
- Problèmes de **chauffage, sanitaire, d'électricité** ou autres, à annoncer dans les meilleurs délais à Valentin 079 290 47 21
- Problèmes **informatiques (Wifi, imprimante, beamer)** : Michel 079 251 24 26
- La Maison est **fermée à clef le soir** par les locataires de la Maison. Une clef est à disposition des membres à l'entrée principale sous cadenas. Le code du cadenas est accessible dans l'espace membre. La porte d'entrée inférieure et les portes de l'Atelier et du Petit Garage s'ouvrent depuis l'intérieur. Les clefs sont suspendues à côté des portes. Responsable : Mitsuro 079 836 79 57